

MENTION COMPLÉMENTAIRE

Animation-gestion de projets dans le secteur sportif
Diplôme professionnel de niveau IV

**BUSINESS
SCHOOL**
by **CSND**

**FORMATION EN
CONTRAT
D'APPRENTISSAGE**

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

OUVERTURE RENTREE 2019

EN APPRENTISSAGE, EN PARTENARIAT AVEC L'ARFA

Options

- Activités physiques pour tous
- Activités aquatiques et de la natation

EMPLOIS CONCERNES

Animation d'activités dans des structures de tous types, l'administration et la gestion de projets dans le secteur sportif.

LES UNITÉS PROFESSIONNELLES, LES ÉPREUVES

U1

E1- Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice

U2

E2- Mettre en oeuvre un projet d'animation

U3

E3 – Gérer un projet dans le secteur du sport

PERSPECTIVES

La mention complémentaire AGSS constitue le 1er palier vers l'obtention du Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « Educateur Sportif »

Important : La réussite des 2 premières unités de la mention complémentaire permet de valider les 2 premières unités capitalisables du BPJEPS qui en compte 4.

PUBLICS CONCERNES

Disposer d'un diplôme de niveau 5 (CAP-BEP) au minimum, un diplôme de niveau 4 est toutefois vivement conseillé (Bac général et technologique ou bac pro).

STRUCTURES CONCERNEES

- Les associations sportives
- Les collectivités locales
- Le secteur périscolaire
- Toute structure exerçant des activités physiques et sportives

MENTION COMPLÉMENTAIRE

Animation-gestion de projets dans le secteur sportif
Diplôme professionnel de niveau IV

**BUSINESS
SCHOOL**
by CSND

**FORMATION EN
CONTRAT
D'APPRENTISSAGE**

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

RYTHME DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

L'apprentissage est un mode de formation en alternance qui associe une formation pratique et concrète chez un employeur et des enseignements plus théoriques dispensés dans un centre de formation.

Le temps de formation au CFA est de 418 heures par an. La formation s'effectue en 1 an à raison de 2 jours par semaine de cours en centre de formation au Campus Martelet, 96 rue Dépagneux à Limas. Le reste du temps est décliné au sein des structures sportives.

Modalités de certification : CCF (contrôle en cours de formation)

Durant la formation, l'apprenti a un statut de salarié (avec les mêmes droits et la même couverture sociale) perçoit une rémunération (pourcentage du SMIC et exonération fiscale suivant son âge et son niveau scolaire) y compris pendant la période de formation théorique au Centre de Formation.



**BUSINESS
SCHOOL**
by CSND
CAMPUS MARTELET
96 rue Henri Dépagneux - 69400 LIMAS



Ouverture rentrée 2019

MENTION COMPLÉMENTAIRE
Animation-Gestion de Projets dans
le Secteur Sportif

CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN PARTENARIAT AVEC **ARFA**

Info : www.csnd.fr

96 rue Henri Dépagneux • 69400 LIMAS

72 rue des jardiniers • 69400 VILLEFRANCHE S/SAÔNE
Tél : 04 81 15 01 40

www.csnd.fr • info@csnd.fr

